

Et voici ce que dit l'*Ottawa Citizen* du 30 juin, dans son compte rendu de l'assemblée tenue à Ormstown le 29 juin:

M. Bennett a ajouté qu'il était favorable à ce que le trésor fédéral contribuât à la construction d'un pont sur le fleuve à Lachine, mais non pas un pont à droits de péage qui empêcherait les cultivateurs d'apporter, à bon compte, leurs produits au marché.

A Ormstown le 30 juin, selon le *Montreal Star* du 30 juin, il a dit:

"Or tout le monde veut ce pont; moi plus que tout autre. Seulement je veux des grandes routes et des ponts libres de droits. Après tout la grande route du roi a toujours été libre depuis le moyen âge. Elle appartient au peuple, et il en est de même d'un pont qui n'est que la continuation de la route. Lorsque le parti conservateur viendra au pouvoir", a terminé M. Bennett, "nous vous aiderons à construire un pont,—mais ce pont sera dégagé du régime de péage".

Outre ces promesses mon honorable ami a formulé d'autres engagements touchant l'augmentation de l'écartement de la voie des chemins de fer, la construction d'autres voies ferrées au Cap-Breton et, je crois, le creusage d'un tunnel, et nombre d'autres travaux à des endroits divers. C'est grâce à ces promesses et à ces engagements solennels que le public lui a confié la direction de l'Etat; et la session actuelle du Parlement a pour objet de lui permettre de faire honneur à toutes ses promesses. A ce propos il me sera permis de rappeler ce qu'il a affirmé touchant son attitude:

Lorsque je serai devenu premier ministre, le 28 juillet, je verrai à ce que toutes mes promesses soient réalisées, ou mon ministère perdra le pouvoir dans ses efforts à atteindre ce but.

Mon honorable ami a fait ses promesses. Quant aux méthodes adoptées, au cours de la campagne, par le premier ministre actuel, je veux lire une déclaration que j'ai à la main, déclaration faite par un de ses prédécesseurs, un premier ministre conservateur qui jouit de tout le respect de cette Chambre, le très honorable sir Robert Borden. Ecoutez ce qu'a dit sir Robert Borden à propos d'une promesse faite, semble-t-il, à ses électeurs par un simple député du Parlement, au cours de la campagne. Parlant dans cette Chambre le 20 janvier 1909, à propos de promesses faites en temps d'élection, sir Robert a dit ce qui suit:

Mais, en ce qui concerne le système même consistant à influencer par des promesses les collèges électoraux du pays, j'affirme que c'est là un système condamnable. Pour mon propre compte, durant la dernière législature, j'ai élevé la voix et demandé qu'on interdise législativement pareils agissements et un jour, je l'espère, cet abus sera réformé législativement au Canada.

Voilà quelle fut l'attitude d'un ancien premier ministre conservateur quant aux tentatives d'influencer les électeurs en temps d'élections en promettant des travaux publics et toutes sortes d'entreprises. Je me demande ce que mon honorable ami pense de sa conduite à la lueur de cette attitude. Si jamais une campagne électorale a été menée par un parti à l'aide de promesses et d'engagements en masse et sans limites de tous genres et de toutes catégories, c'est bien celle que nous venons précisément de traverser et c'est grâce à ces promesses et à ces engagements que nos amis de la droite détiennent le pouvoir.

J'avais songé à parler un peu de certains autres faits, mais il m'a fallu tant de temps pour donner la liste des promesses que j'ai lues que je remettrai à une autre occasion les remarques que je désirais formuler, sauf un mot au sujet de ce que contient le discours du trône sous forme de promesses de modifier le tarif douanier au cours de cette session.

Cette session a été convoquée pour conjurer le chômage. Tout le cours de la campagne, nous qui siégeons maintenant à gauche avons dit à la population du pays, surtout à la population rurale, qu'au cas où mon honorable ami triompherait, on pouvait s'attendre à ce que les promesses de venir en aide à la classe agricole ou à la classe ouvrière des villes ne soient pas remplies et qu'elles soient oubliées, mais qu'il y avait une chose qui se produirait sûrement, et ce serait un relèvement général du tarif douanier. C'est là la seule et unique chose pour laquelle le discours du trône nous donne quelque assurance. Quand il se lèvera pour parler mon honorable ami voudra-t-il nous dire en quoi cela profitera aux ouvriers du pays en général, aux ménagères, auxquelles on s'est particulièrement adressé, aux commis d'usines ou de magasins, à tous ceux qui gagnent leur vie et qui sont des gagne-petit? Nous dira-t-il en quoi leur sort sera amélioré du fait d'un relèvement du tarif douanier? Comment pourra-t-on secourir les agriculteurs, dont les produits s'écoulent sur des marchés libres, en élevant les droits sur les marchandises qu'ils auront à se procurer sur le marché domestique? En quoi seront-ils aidés quant aux produits qu'ils leur faudra écouler? Mon honorable ami voudra bien nous renseigner sans retard là-dessus, je l'espère, car, j'en suis sûr, c'est là une question qui sera souvent posée au cours du débat.

Pour démontrer comment le travail est susceptible d'interpréter les engagements de mon honorable ami quant au relèvement du tarif, pourrai-je lui citer les paroles de quelqu'un qui a acquis une grande expérience à s'occuper du problème ouvrier sous tous ses aspects,